



Communiqué de presse

Berne, le 23 novembre 2017

L'Association des Communes Suisses dit non à l'initiative No Billag

L'initiative No Billag menace les 34 chaînes régionales de radio et de télévision qui reçoivent également des redevances. Elle remet ainsi en question la diversité des médias et des opinions. Elle affecterait également la diversité linguistique et culturelle de la Suisse. L'Association des Communes Suisses (ACS) rejette donc cette initiative à l'unanimité.

Le Comité de l'ACS a décidé à l'unanimité de donner comme consigne de voter non à l'initiative No Billag qui sera soumise à votation le 4 mars 2018. Les 34 chaînes régionales privées de radio et de télévision qui reçoivent également des redevances garantissent une vaste diversité médiatique fédéraliste dans toutes les régions culturelles et linguistiques de la Suisse. Cela correspond depuis toujours à une préoccupation fondamentale de l'ACS. La force des médias régionaux tient notamment à leurs comptes rendus régionaux exclusifs, portant par ex. sur les débats dans les parlements cantonaux ou sur les événements touchant les communes. Une adoption de l'initiative réduirait considérablement la diversité médiatique, surtout dans les régions de montagne.

En tant que groupe médiatique public, la SSR est un modèle de solidarité fédérale et de fédéralisme suisse. L'essentiel des 1,2 milliard de francs vient des recettes tirées de la redevance en Suisse alémanique qui alimentent la Suisse romande, le Tessin et les régions rétho-romanches. La SSR est ce qui assure la cohésion du service public médiatique au plan national en réunissant les quatre régions linguistiques et en fournissant des programmes adaptés individuellement à chaque région.

Contacts:

Hannes Germann, Président, Conseiller aux États, tél. 079 401 00 01

Reto Lindegger, Directeur, tél. 078 768 94 32